

Royaume du Maroc



المملكة المغربية

**STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'INGENIERIE ET DE L'ENTREPRISE DE BTP 2018 – 2022**

**CONTRAT D'APPLICATION
RELATIF AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

Al Hoceima, le 24 Septembre 2018

Sommaire

Contexte du présent contrat d'application	2
DOSSIERS STRATEGIQUES ET MESURES DANS LE PERIMETRE D'APPLICATION DU MAECI.....	3
PILIER I : MISE A NIVEAU DU SECTEUR.....	4
1 ^{er} Dossier stratégique : Assurer une visibilité sur le secteur	5
2 ^{ème} Dossier stratégique : Actualiser le cadre réglementaire et optimiser les processus de l'administration.....	5
3 ^{ème} Dossier stratégique : Renforcer les compétences et améliorer l'attractivité des métiers	5
4 ^{ème} Dossier stratégique : Renforcer la représentation professionnelle et encourager l'interprofession.....	6
5 ^{ème} Dossier stratégique : Améliorer la compétitivité de l'entreprise.....	6
6 ^{ème} Dossier stratégique : Faire émerger une entreprise citoyenne	6
PILIER II : UNE CULTURE D'EXCELLENCE ET UN RAYONNEMENT A L'INTERNATIONAL.....	7
7 ^{ème} Dossier stratégique : Valoriser l'excellence et l'innovation.....	8
8 ^{ème} Dossier stratégique : Favoriser l'émergence de champions nationaux.....	8
9 ^{ème} Dossier stratégique : Développer les partenariats publics privés	8
10 ^{ème} Dossier stratégique : Promouvoir le respect de l'environnement.....	8
11 ^{ème} Dossier stratégique : Accompagner l'internationalisation des entreprises.....	8
<i>Liste des signataires</i>	<i>10</i>

Contexte du présent contrat d'application

Le « Contrat Cadre pour le développement de l'ingénierie et de l'entreprise du BTP », signé le 24/09/2018, vient sceller les grandes orientations stratégiques pour le développement du secteur du BTP, suite à une étude réalisée par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE), la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics (FNBTP) et la Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie (FMCI).

Ce Contrat Cadre donne lieu à plusieurs contrats d'application qui en sont la déclinaison par ministère partenaire. Ils présentent les engagements détaillés pour chacun des ministères partenaires ainsi que les engagements correspondants des deux fédérations professionnelles. Ils sont signés, d'une part, par le Ministère concerné, et d'autre part, par le METLE, la FNBTP et la FMCI.

Le présent contrat d'application fait partie intégrante du Contrat Cadre signé le 24/09/2018. Par conséquent, il recense uniquement les dossiers stratégiques et les mesures correspondant aux engagements propres au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI), en collaboration avec la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie.

Pour pouvoir consulter la vision, les orientations générales et l'ensemble des dossiers stratégiques de la stratégie de développement de l'ingénierie et de l'entreprise du BTP, se référer au contrat cadre.

DOSSIERS STRATEGIQUES ET MESURES DANS LE PERIMETRE D'APPLICATION DU MAECI

PILIER I : MISE A NIVEAU DU SECTEUR

1^{er} Dossier stratégique : Assurer une visibilité sur le secteur

La visibilité sur les caractéristiques et les tendances de la demande est un élément déterminant pour les entreprises du secteur, qui pourront ainsi orienter leurs investissements et répondre au mieux aux besoins du marché. De même, une visibilité accrue sur l'offre permettrait de réajuster les politiques publiques afin de mieux adapter cette offre aux besoins du secteur (mesures d'accompagnement des entreprises, système de formation,.....). Enfin une meilleure connaissance des conditions de travail et des problématiques du secteur permettrait une facilitation des politiques sociales en faveur des employés du secteur.

Mesure 1 : Mettre en place un observatoire du secteur

Sans objet pour le MAECI

Mesure 2 : Assurer le partage d'informations concernant le secteur du BTP

Sans objet pour le MAECI

Mesure 3 : Promotion de l'entreprise nationale du BTP et de l'ingénierie

Le **MAECI** s'engage avec les autres départements concernés, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) et les deux Fédérations à élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de promotion de l'entreprise du BTP et de l'ingénierie, notamment à travers la programmation et l'organisation de manifestations professionnelles et de salons à l'échelle nationale et internationale.

En adoptant cette mesure, l'AMDIE sera consacrée comme le principal canal pour la promotion des entreprises du secteur.

2^{ème} Dossier stratégique : Actualiser le cadre réglementaire et optimiser les processus de l'administration

Sans objet pour le MAECI

3^{ème} Dossier stratégique : Renforcer les compétences et améliorer l'attractivité des métiers

Sans objet pour le MAECI

4^{ème} Dossier stratégique : Renforcer la représentation professionnelle et encourager l'interprofession

Sans objet pour le MAECI

5^{ème} Dossier stratégique : Améliorer la compétitivité de l'entreprise

Sans objet pour le MAECI

6^{ème} Dossier stratégique : Faire émerger une entreprise citoyenne

Sans objet pour le MAECI

PILIER II : UNE CULTURE D'EXCELLENCE ET UN RAYONNEMENT A L'INTERNATIONAL

7^{ème} Dossier stratégique : Valoriser l'excellence et l'innovation

Sans objet pour le MAECI

8^{ème} Dossier stratégique : Favoriser l'émergence de champions nationaux

Sans objet pour le MAECI

9^{ème} Dossier stratégique : Développer les partenariats publics privés

Sans objet pour le MAECI

10^{ème} Dossier stratégique : Promouvoir le respect de l'environnement

Sans objet pour le MAECI

11^{ème} Dossier stratégique : Accompagner l'internationalisation des entreprises

Mesure 21 : Assurer la promotion et l'accompagnement de l'entreprise nationale du BTP et de l'ingénierie sur les marchés cibles

Il est important de rappeler la stratégie de l'Etat visant à soutenir les entreprises exportatrices tous secteurs confondus, y compris le secteur du BTP. Plusieurs actions sont menées dans ce sens, telles que des actions de promotion, des programmes d'appui dédiés, des produits de garantie, etc.

Malgré ces dispositions, l'ingénierie et les entreprises marocaines de BTP et d'ingénierie s'exportent peu, et ce en dépit de leur expertise démontrée dans des domaines variés, tels que le logement social, les routes, l'hydraulique, ...

L'export, et plus particulièrement le **marché Africain, représente pourtant des opportunités de développement importantes** qu'il s'agisse du secteur de l'ingénierie ou de la construction.

Aussi, la Stratégie de développement de l'ingénierie et de l'entreprise du BTP met l'accent sur la nécessité d'un accompagnement à l'international des entreprises qui aura pour but :

- D'accroître le rayonnement du Maroc à l'international et d'acquérir un positionnement stratégique dans la région ;
- D'augmenter les débouchés commerciaux de l'entreprise marocaine

- D'améliorer la balance commerciale du pays ;
- D'aligner les compétences de l'entreprise marocaine aux standards internationaux.

L'objectif est d'améliorer l'export à travers les moyens suivants :

- Offrir aux acteurs une visibilité sur les marchés : Dispositif d'intelligence économique, actions de lobbying auprès des maîtres d'ouvrage étrangers, ...
- Faciliter l'accès aux solutions d'assurance, de financement et de garantie : Meilleure adaptation de l'offre aux besoins du secteur (caution à l'export, produits d'assurance spécifiques) ;
- Adopter une approche « filière » : Actions groupées réunissant les métiers de la filière, réalisation de deux foires annuelles et d'un salon virtuel pour promouvoir la filière ;
- Associer les fédérations aux travaux des commissions mixtes de coopération ;
- Généraliser les conventions de la non double imposition avec les pays cible pour l'export des Bureaux de conseil et d'ingénierie et Entreprises travaux.

L'atteinte de cet objectif se fera aussi à travers, le renforcement de toute structure existante et la réflexion à la création de nouveaux dispositifs susceptibles d'appuyer la réalisation des prestations d'ingénierie au profit de pays tiers compte tenu de l'effet d'entraînement favorable à d'autres secteurs de l'économie marocaine.

A l'instar de pratiques internationales, ce levier permet d'inciter des investisseurs institutionnels à faire appel à l'expertise marocaine dans le secteur du BTP en contrepartie de la prise en charge d'une partie des investissements induits (Etudes, expertises, ...). Cet avantage concurrentiel permet une pénétration accrue des entreprises marocaines dans les marchés internationaux et procure des possibilités futures d'exports très importantes.

A cet effet, le **MAECI** s'engage à accompagner les Fédérations et les entreprises exportatrices à mettre en place une offre BTP marocaine compétitive au niveau régional et international.

La **FNBTP** et la **FMCI** s'engagent à mobiliser fortement les entreprises marocaines dans les différentes manifestations organisées par les pouvoirs publics pour la promotion des entreprises marocaines à l'international (caravanes, forum...)

La **FNBTP** et la **FMCI** s'engagent à promouvoir une image aux meilleurs standards de l'ingénierie et de l'entreprise de travaux de BTP à l'international, sur la base d'initiatives propres aux fédérations (site internet, évènements B to B, communication sur les projets réussis à l'international...).

Liste des signataires

M. Nasser BOURITA

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

M. Abdelkader AMARA

Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

M. El Mouloudi BENHAMANE

Président de la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics

M. Nabil BENZAOUZ

Président de la Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie